



SERVICE DES EAUX ET ASSAINISSEMENT

Je soussigné(e) :

Nom :

.....

Prénom :

.....

Téléphone :

.....

Mail :

.....

DEMANDE DE BRANCHEMENT (CONSTRUCTION)

- Sur le réseau de distribution d'eau potable
- Sur le réseau d'assainissement

Adresse du/des branchement(s) :

.....

A compter du :

.....

Pour l'établissement des branchements soit au réseau d'eau, soit au réseau d'assainissement, il est précisé que la participation forfaitaire dénommée « droit au branchement » et les frais d'installation seront acquittés au Service des eaux et assainissement de la commune de Saint-Nizier. A titre indicatif et par logement :

	Branchement Eau	Branchement Assainissement
Logement ancien	460 €	8 €/m ² de surfaces de plancher
Logement neuf	460 €	15 €/m ² de surfaces de plancher

Indépendamment des taxes de branchement et des frais d'installation du/des compteur(s), **le demandeur doit prendre en charge les travaux de branchement** sur les réseaux publics. La partie du branchement situé sur le domaine public et tout piquage sur les réseaux publics doivent impérativement être effectués par une entreprise agréée par la commune de Saint-Nizier (liste disponible à l'accueil de la Mairie).

Pour la partie du branchement situé en domaine privé, le demandeur est libre de choisir son entreprise.

Le regard compteur d'eau est à la charge de l'abonné ; il doit être hors-gel et en limite de propriété.

Le regard de branchement d'assainissement, si nécessaire, est à la charge de l'abonné.

Pour tout branchement sur les réseaux publics, prendre contact avec, le responsable des services techniques de la commune de Saint-Nizier.

DEMANDE D'ABONNEMENT

Adresse d'abonnement :

.....

A compter du :

.....

Relevé le cas échéant :

.....

Nom de l'ancienne abonné si connu :

.....

L'abonnement est révisable et souscrit pour une période de 1 an. Il se continuera par tacite reconduction d'année en année à défaut de dénonciation (avant le 31 décembre pour l'année suivante). A titre indicatif la prime fixe est de 60,00 € au 01.01.2023, soit 15,00 €/trimestre. Tout trimestre commencé est dû.
Facturation annuelle en mars.

TSVP



RESILIATION D'ABONNEMENT

Adresse de résiliation :
A compter du :
Relevé le cas échéant :

Nouvelle adresse (pour envoi de la dernière facture) :

Pas de résiliation possible sans nouvelle adresse

.....
.....

FERMETURE PROVISOIRE OU DEFINITIVE

Adresse de résiliation :
A compter du :
Relevé le cas échéant :

Nouvelle adresse (pour envoi de la dernière facture) :

Pas de résiliation possible sans nouvelle adresse

.....
.....

Pour la fermeture définitive ou provisoire de l'alimentation en eau potable, une participation forfaitaire sera acquittée au Service des eaux et assainissement de la commune de Saint-Nizier. A titre indicatif 22,87 € au 01.01.2002

FAIT ALE.....

Signature

Copie :

1 exemplaire pour l'abonné

1 exemplaire pour les services techniques

Cadre réservé au Service des eaux et assainissement

EAU

Branchement :

Abonnement

ASSAINISSEMENT

Branchement :